

SARL A.D.MO EXPRESS (530001098)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

46 Rue FRANCOIS COUPERIN , 45000, ORLEANS

Sommaire

0. 1. Bilan actif	p. 4
0. 2. Bilan passif	p. 5

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	15 333,33	- 11 586,44	3 746,89	7 425,98	- 3 679,09	- 49,54
Autres immobilisations corporelles	292 491,23	- 155 062,43	137 428,80	101 792,03	35 636,77	35,01
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	308 124,56	- 166 648,87	141 475,69	109 518,01	31 957,68	29,18
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés	291 688,85		291 688,85	183 972,73	107 716,12	58,55
Autres créances	41 070,48		41 070,48	13 725,54	27 344,94	199,23
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	44 558,42		44 558,42	77 937,58	- 33 379,16	- 42,83
Charges constatées d'avance				75,00	- 75,00	- 100,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	377 317,75		377 317,75	275 710,85	101 606,90	36,85
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	685 442,31	- 166 648,87	518 793,44	385 228,86	133 564,58	34,67

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	7 000,00	7 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	700,00	700,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 852,24	32 852,24		
Report à nouveau	68 081,13	53 903,92	14 177,21	26,30
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 942,91	14 177,21	- 8 234,30	- 58,08
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	114 576,28	108 633,37	5 942,91	5,47
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 755,88	3 062,83	59 693,05	1 948,95
Emprunts et dettes financières diverses	50 791,66	71 769,85	- 20 978,19	- 29,23
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 270,60	59 322,74	70 947,86	119,60
Dettes fiscales et sociales	146 113,68	128 154,73	17 958,95	14,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 000,00	12 000,00		
Autres dettes	2 285,34	2 285,34		
Produits constatés d'avance				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	404 217,16	276 595,49	127 621,67	46,14
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	518 793,44	385 228,86	133 564,58	34,67

A.D.MO EXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 46 rue François Couperin
45000 ORLEANS

RCS ORLEANS 530 001 098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ
Et le trente juin à onze heures,

les associés se sont réunis au siège de la société en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur EL ABDOUNI Ibrahim, pour :	350 parts,
- Monsieur MOURADOUDI Yassin, pour :	350 parts,

Soit

700 parts
=====

sur un total de 700 parts composant le capital social.

Monsieur MOURADOUDI Yassin préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions, les associés présents représentant la totalité des parts sociales émises par la société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la gérance 2024

- Pouvoirs à donner.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 5 942.91 euros, décide de l'affecter en report à nouveau.

Pour répondre aux obligations légales, l'assemblée constate également qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération des cogérants pour l'année 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

LA GERANCE

